Image not found or type unknown

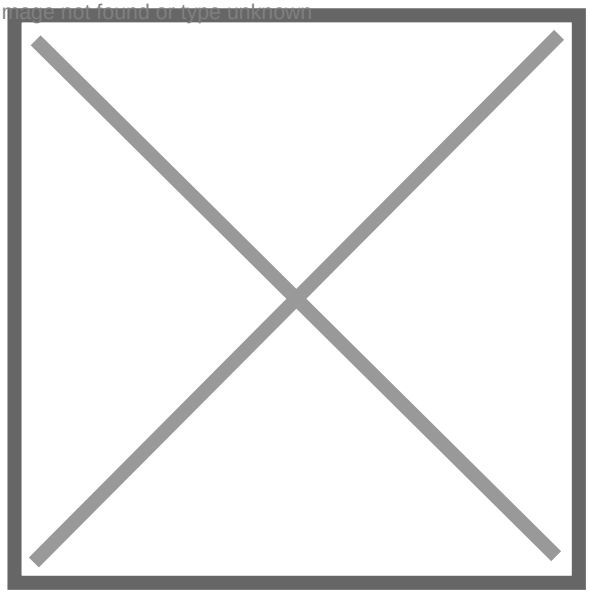

Facturation de travaux non demandés

Par **jmp77**, le **02/10/2008** à **16:11**

Suite à un accident de voiture non responsable (0%), mon assurance me conseille le garage le + proche de chez moi.

Chronologie des évènements :
- 1er RV pour le passage de l'expert : ok
- RV suivant pour la réparation (train AV gauche : 1700,00€ de facture à la charge de l'assurance) : ok
- J'essaie mon véhicule : il tire à droite quand je freine. Quelques jours passent.
- Je retourne au garage et je laisse la voiture pour contrôle.
- Je retourne chercher mon auto le soir : il admet que cela ne va pas et re-convoque l'expert.
- Je reprends mon véhicule et je constate un bruit bizarre à l'avant le soir même. Le lendemain matin, le bruit s'amplifie au point que ça cogne trés fort dans le train AV. Je retourne au garage le midi et je la laisse l'AM. Je la récupère le soir en demandant des explications : ILS AVAIENT OUBLIE DE SERRER LA ROUE AV GAUCHE...!!!
- RV suivant pour le 2ème passage de l'expert : ok
- RV suivant pour la 2ème réparation : ok

Conclusion : je reçois une facture suite à cette 2ème réparation prise en charge par l'assurance, mais je découvre qu'une partie de la 2ème intervention est à la charge de l'assurance, **et une autre partie (315,00€) serait à ma charge sans que je sois au courant !**
Or :
- Je n'ai jamais accepté de payer une réparation supplémentaire.
- Je ne l'ai pas davantage demandée
- Je n'ai ni eu ni accepté un quelconque devis
- Et évidemment, je n'avais aucune idée du coût de ladite réparation.

Après réclamation justifiée, le garage reconnait un "problème de communication" et me

propose au bout d'une semaine une facture "réduite" de 210,00€ au lieu de 315,00€ !!

Merci de m'aider en me conseillant sur ma conduite à tenir ?
Je ne me sens en ce qui me concerne absolument pas redevable de quoi que ce soit.
Merci encore par avance pour votre aide.

Jean-Marc Poullain

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés